



DEPARTEMENT DU DOUBS
CANTON DE SAINT-VIT
COMMUNE DE PLACEY

Compte rendu de la commission Sécurité routière du mercredi 1^{er} juillet 2020

Etaient présents: Frédéric Reigney, Dominique Gendreau, Elodie Maiello, Marie-Pierre Gravier, Gérard Pernin, Christian Saiprey (invité)

Absents: Coralie Tartarin (excusée)

A 18H00, la séance a été ouverte sous la présidence de Frédéric REIGNEY,

1^{er} point à l'ordre du jour : Point sur la sécurité routière dans la commune.

Un historique rapide des aménagements de sécurité routière réalisés depuis dix ans est effectué à destination des nouveaux conseillers ainsi que le recensement des problématiques persistantes. Les attentes en termes de réduction de vitesse des aménagements des entrées de village devant débuter très prochainement sont fortes et une évaluation de leur efficacité sera réalisée. Néanmoins, d'autres moyens devront être mis en place pour encore réduire les vitesses excessives dans l'agglomération comme : Coussin Berlinois, radar pédagogique, bandes rugueuses ou contrôles de gendarmerie. Est évoqué également le problème du carrefour au début de la rue du centre où de nombreux automobilistes coupent le virage en descendant de Lavernay, rendant ce carrefour dangereux. Un marquage au sol est envisagé (à discuter avec le STA). La traversée de la commune par des poids lourds de plus de 19T est encore trop souvent constatée, seuls des contrôles de gendarmerie peuvent régler le problème. Le souci du GPS envoyant systématiquement les chauffeurs par cette route est soulevé, là encore le STA sera saisi.

2^{ème} point à l'ordre du jour : Radar pédagogique

La commission n'émet pas majoritairement d'avis favorable à son installation. Même si l'effet à court terme peut être efficace, avec le temps, cette efficacité est moindre pour un coût d'installation important.

3^{ème} point à l'ordre du jour : Vitesse excessive rue du centre et lotissement « Belle vue »

Concernant la rue du centre, même si les aménagements de la place de la Gourlotte ont pu diminuer la dangerosité de ce carrefour, les vitesses restent excessives à la descente.

L'installation d'un Coussin Berlinois est envisagée au niveau de la soue à cochon.

Pour le lotissement, l'installation de deux ou trois quilles en plastique à la jonction de la RD est proposée, sous réserve du maintien de gabarit pour les camions de poubelles et les engins des exploitants agricoles

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 19h15.

Le Maire
Frédéric REIGNEY

